

Université Claude Bernard Lyon 1



# Tutorat Lyon Est

Année Universitaire 2022 - 2023

## Unité d'Enseignement 1

Banque de QCM

### **SP 7 : Concepts de prévention et promotion de la santé**

Questions/Correction

Responsable 2022-2023 : Isaline JACQUET

Version 2 2022 - 2023

**Question 1 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. D'après l'OMS, la prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents ou des handicaps.
- B. La distribution d'éthylotest est une action concrète en lien avec la prévention.
- C. L'intérêt de la prévention est uniquement individuel.
- D. La vie d'un individu va dépendre de déterminants individuels, mais aussi de son milieu de vie et de l'environnement global dans lequel il évolue.
- E. Le but de la prévention secondaire est la diminution de l'incidence d'une maladie.

**Question 2 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. La classification de Gordon, contrairement à celle de l'OMS, divise les préventions en 3 catégories.
- B. La promotion de la santé est une démarche définie par l'ANSM dans la Charte d'Ottawa.
- C. Les soignants sont des acteurs minoritaires de la prévention et de la promotion de la santé.
- D. D'après l'OMS, la prévention tertiaire comprend la rééducation et la réinsertion professionnelle et sociale.
- E. La prévention quaternaire inclut la prévention de la iatrogénie.

**Question 3 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. On classe les acteurs spécifiques de la prévention en 2 catégories : offreurs de soins préventifs (secteur associatif) et acteurs de prévention hors milieu de soins (professionnels de santé).
- B. Le soutien et l'aide aux familles est une des missions des centres de PMI.
- C. Le CLAT est le Centre de Lutte Anti Toxoplasmose et une de ces missions est d'informer et de sensibiliser, notamment sur la vaccination BCG.
- D. Le CLAT est missionné par l'ARS.
- E. L'élaboration de politiques publiques favorables à la santé fait partie des actions de la promotion de la santé.

**Question 4 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. L'éducation est un outil de prévention pour le développement de compétences de la population en matière de santé.
- B. Un des objectifs du SSES est de former les étudiants en Médecine exclusivement aux enjeux de prévention primaire et de promotion de la santé.
- C. Un des objectifs secondaires du SSES est de lutter contre les Inégalités Sociales de Santé.
- D. Il existe des acteurs inattendus dans la prévention.
- E. La santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie d'après ce qu'on déduit de la définition de la santé selon l'OMS.

**Question 5 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. Un des axes qui se dégage de la Charte d'Ottawa est un plaidoyer pour la santé auprès de la population, afin de la sensibiliser aux conditions favorables à la santé.
- B. Il existe un seul CLAT pour toute la France.
- C. La vie d'un individu dépend de déterminants individuels, de son milieu de vie, de l'environnement global dans lequel il évolue.

- D. Les salles de Shoot sont des salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) qui permettent aux toxicomanes de venir s'injecter de la drogue de façon encadrée.

**Question 6 — Concernant la prévention, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. C'est en 1986 que l'OMS définit pour la première fois la notion de prévention.
- B. Une action de prévention peut être effectuée si une conséquence a un caractère évitable.
- C. L'intérêt de la prévention est avant tout collectif.
- D. Il est possible d'établir une liste exhaustive des actions de préventions qui peuvent être effectuées au sein de notre société.
- E. L'OMS classe les différents types de préventions par niveau, en s'appuyant sur l'histoire naturelle d'une maladie et le continuum absence de maladie ou symptôme(s) jusqu'à l'invalidité.

**Question 7 — Concernant les niveaux de prévention, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. La prévention primaire a pour but de réduire l'incidence d'une maladie.
- B. La prévention secondaire a pour but de diminuer la prévalence des incapacités chroniques.
- C. La prévention tertiaire a pour but de diminuer la prévalence d'une maladie.
- D. La prévention quaternaire a pour but d'accompagner les personnes en fin de vie et d'identifier les risques de surmédicalisation.
- E. La prévention secondaire comprend la réinsertion professionnelle et sociale

**Question 8 — Concernant l'Universalisme proportionné, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. Selon la classification de Gordon, la prévention ciblée concerne un groupe considéré comme plus vulnérable de par des besoins plus spécifiques.
- B. La classification de Gordon a été établie en 1982 et est une approche plus populationnelle que les autres classifications.
- C. L'universalité théorique diffère de l'universalité en pratique, car une grande partie de la population est oubliée en pratique.
- D. L'universalisme proportionné a pour objectif d'offrir une intervention à tous, mais avec des modalités ou intensités qui varient selon les besoins individuels.

**Question 9 — Concernant la Promotion de la santé, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. Tous les professionnels de santé sont libres de choisir de faire la promotion de la santé ou non.
- B. Le SCMR est responsable de la lutte contre la tuberculose en France.
- C. Les centres de protection de la mère et de l'enfant ont été créés par ordonnance en 1995 et sont gérés par les conseils départementaux.
- D. Le nudge marketing consiste à inciter les personnes à agir de façon positive et ce sans contraintes.
- E. L'ouverture de Salles de Shoot est en négociation, cela a comme principal objectif de limiter les complications liées aux injections, comme par exemple la transmission du VHB ou VHC.

**Question 10 — Concernant l'Éducation pour la Santé, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. L'éducation pour la santé représente un enjeu individuel d'appropriation de sa santé et collectif avec l'obtention de l'adhésion des citoyens aux mesures de prévention.

- B. Le Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SSES) a été mis en place dès le début des mesures de prévention, pour assurer des actions d'éducation à la santé.
- C. Les étudiants en Kinésithérapie ne font pas partie du SSES, mais ont un programme spécifique adapté à leur future profession.
- D. La Gendarmerie n'est pas impliquée aux actions d'éducation pour la santé.
- E. Le SSES cherche, à terme, à lutter contre les inégalités sociales de santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles.

**Question 11 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. La définition de la prévention par l'OMS date de 1948, ce qui la rend obsolète.
- B. La prévention a un intérêt à la fois individuel et collectif.
- C. Il existe une liste officielle de toutes les actions de prévention qui existent.
- D. D'après l'OMS, il existe quatre niveaux de prévention.
- E. La classification de Gordon est plus récente que celle de l'OMS.

**Question 12 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. La prévention primaire permet de diminuer la prévalence d'une maladie.
- B. La prévention secondaire permet de diminuer l'incidence d'une maladie.
- C. La personne est déjà malade lors de la prévention tertiaire.
- D. La prévention tertiaire permet de diminuer les récurrences.
- E. La prévention quaternaire permet de réduire les effets chroniques.

**Question 13 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. Les 3 préventions de la classification de Gordon sont : la prévention universelle, la prévention spécifique et la prévention ciblée.
- B. La prévention ciblée cherche à toucher un groupe considéré vulnérable de par des besoins plus spécifiques.
- C. Les notions de statut social et de précarité sont essentielles dans la classification de Gordon.
- D. La prévention universelle est juste puisque toute la population est touchée.
- E. La prévention est réservée exclusivement à quelques acteurs très spécifiques.

**Question 14 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. Le secteur associatif est un offreur de soins préventifs.
- B. La PMI (Protection Maternelle et Infantile) est gérée par le Conseil départemental.
- C. Il existe un CLAT par département, mais il est missionné par l'ARS.
- D. L'objectif des salles de shoot est de limiter les complications liées aux injections, telles que la transmission du virus de l'hépatite B ou C.
- E. AIDES est une association nationale qui effectue des actions spécifiques sur le SIDA.

**Question 15 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. L'INEPS, l'Institut National d'Éducation et de Promotion de la Santé, est une association généraliste de prévention en santé.
- B. Les actions d'éducation pour la santé portent les messages nationaux localement.
- C. La formation des étudiants aux enjeux de prévention primaire et de promotion de la santé ne concerne que les étudiants en médecine.

- D. Le SSES est composé de 4 étapes pédagogiques : acquisition des compétences, préparation d'un projet de groupe, réalisation et évaluation.
- E. La promotion de la santé est une démarche globale définie par l'OMS lors de la Charte d'Ottawa en 1986.

**Question 16 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. Les 3 principaux axes de la Charte d'Ottawa sont un plaidoyer pour la santé, la mise en place des moyens et une stratégie de médiation.
- B. Les concepts de prévention et de promotion de la santé sont en opposition.
- C. La prévention est davantage centrée sur les facteurs de risques et les pathologies.
- D. Le système de soins est intégré dans les axes stratégiques de la promotion de la santé.
- E. Les offreurs de soins ont des activités de prévention, et contribuent à la promotion de la santé du fait de leur lien avec des acteurs en dehors de la santé.

**Question 17 — Quelle(s) est/sont la/les action(s) de promotion de la santé ?**

- A. Renforcer l'action communautaire
- B. Acquérir des aptitudes individuelles
- C. Élaborer des politiques publiques favorables à la santé
- D. Faire de la prévention (ou donner les moyens d'en faire)
- E. Créer des milieux favorables

**Question 18 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**

- A. Les projets de prévention ne possèdent pas de limites socio-économiques.
- B. La Police Nationale et la Gendarmerie sont des acteurs faisant le relais et les actions d'éducation.
- C. La mise en place de vaccins obligatoires est un exemple d'action concrète en lien avec la prévention.
- D. L'OMS classe les types de prévention selon leur niveau, en s'appuyant sur l'histoire naturelle d'une maladie et le continuum absence de maladie ou symptôme(s) jusqu'à l'invalidité.
- E. D'après la Charte d'Ottawa, la santé est perçue comme un but de la vie.

**Question 19 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. La Prévention augmente les coûts de santé.
- B. Le CeGIDD est un Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles. Il n'y en a qu'un seul à Lyon à l'Hôpital de la Croix-Rousse.
- C. La prévention primaire vise les comportements et l'hygiène de vie.
- D. L'égalité est forcément synonyme de justice.
- E. Les concepts de prévention et de promotion en santé sont en opposition.

**Question 20 — Concernant la promotion en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) ? :**

- A. La santé est uniquement un but dans la vie.
- B. Pour promouvoir la santé, l'apport d'information sur la santé est nécessaire, mais insuffisant.

- C. La mise en capacité des individus, ou empowerment, a pour objectif de responsabiliser la population.
- D. Tous les acteurs politiques ont un rôle à jouer dans la promotion de la santé.
- E. L'aménagement de pistes cyclables par le conseil municipal d'une ville est un exemple de politiques promouvant la santé.

**Question 21 — Concernant les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles est (sont) correcte(s) ? :**

- A. L'éducation à la santé a des enjeux à la fois individuels et collectifs.
- B. Le SSES a été mis en place en 2018.
- C. Le nudge marketing incite les individus à agir de façon positive, sans chercher à les contraindre.
- D. Les salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) n'ont aucun intérêt.
- E. Les centres de PMI ont été créés par l'ordonnance du 2 novembre 1945.

**Question 22 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. La prévention est définie par l'OMS en 1986 comme « l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents ou des handicaps ».
- B. Une action de prévention est une action réalisée avant que ne survienne une conséquence considérée indésirable.
- C. D'un point de vue individuel, la prévention permet d'éviter ou de diminuer les coûts engendrés par une maladie pour la société.
- D. La mise en place des 11 vaccins obligatoires en France par Agnès Buzyn est un exemple de mesure de prévention primaire.
- E. Nous pouvons dresser une liste exhaustive de l'ensemble des mesures de prévention.

**Question 23 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. La prévention quaternaire n'est pas reconnue par l'OMS, mais par l'organisation internationale des médecins généralistes.
- B. La prévention quaternaire concerne seulement l'ensemble des soins auprès des malades qui ont dépassé le stade de soins curatifs.
- C. Dans le cadre de la prévention tertiaire, la personne est déjà malade.
- D. L'objectif de la prévention primaire est de diminuer la prévalence d'une maladie.
- E. L'OMS classe les types de préventions selon leur niveau, en s'appuyant sur l'histoire naturelle d'une maladie et le continuum absence de maladie ou symptôme(s) jusqu'à l'invalidité.

**Question 24 — Concernant la classification de Gordon, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. La Classification de Gordon date de 1982 et est une approche par niveaux de prévention.
- B. La Classification de Gordon divise les préventions en 3 catégories.

- C. La prévention spécifique cherche à toucher un groupe considéré vulnérable, car ils ont des besoins plus spécifiques comme les femmes enceintes.
- D. Certaines actions de prévention peuvent être trop universelles, mais jamais trop ciblées.
- E. L'objectif de l'universalisme proportionné est d'offrir une intervention à tous, mais avec des modalités ou intensités qui varient selon les besoins individuels.

**Question 25 — Concernant la promotion en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. La promotion de la santé est une sorte d'idéal défini par l'OMS en 1986 dans la charte d'Ottawa.
- B. Il s'agit d'un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques, qu'ont les individus pour agir pour leur santé.
- C. 5 principaux axes se dégagent de la charte d'Ottawa.
- D. La santé d'un individu va dépendre de déterminants individuels, mais aussi de son milieu de vie et de l'environnement global dans lequel il évolue.
- E. Développer l'esprit critique des individus face à une information n'est pas une démarche de promotion de la santé.

**Question 26 — Concernant l'intégration de la prévention dans le système de soin, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. Les offreurs de soins ont des activités de prévention, et contribuent à la promotion de la santé.
- B. Selon l'article R.4127-12 du Serment d'Hippocrate, il est défini que « Le médecin doit apporter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de l'éducation sanitaire ».
- C. Les pratiques cliniques préventives (PCP) correspondent à toute interaction individuelle entre un soignant et un individu visant à favoriser la santé et prévenir les maladies.
- D. Les enseignants sont des acteurs de prévention.
- E. Il existe un CLAT par département.

**Question 27 — Concernant l'intégration de la prévention dans le système de soin, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. On distingue 3 catégories d'acteurs spécifiques de la prévention.
- B. Les acteurs de prévention, en dehors du milieu de soins, sont principalement représentés par le milieu associatif.
- C. Les missions de la PMI sont, exhaustivement, le suivi de grossesse et la promotion de la santé des enfants.
- D. La vaccination contre le BCG est obligatoire depuis une vingtaine d'années.
- E. Le mois de novembre est le mois de sensibilisation à l'arrêt du tabac.

**Question 28 — Concernant l'éducation à la santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. Les actions d'éducation pour la santé aident les gens à comprendre les campagnes de prévention, et à les appliquer à leur vie.
- B. L'IREPS est une association de prévention en santé mentale exclusivement.
- C. L'éducation à la santé est un outil de prévention.
- D. Le principe du SSES est l'éducation par les pairs.
- E. La police nationale est un acteur d'éducation en santé.

**Question 29 — Concernant le Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SSES), cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. Le SSES concerne seulement les étudiants en médecine et en maïeutique.
- B. Les objectifs principaux sont de former les étudiants aux enjeux de prévention primaire et de promotion ; et d'assurer des actions d'éducation pour la santé auprès de publics ciblés.
- C. Ce dispositif aide à réduire les inégalités sociales en santé.
- D. Le public ciblé est essentiellement des élèves au collège.
- E. Le SSES permet d'intégrer pleinement la prévention dans le parcours des étudiants en santé.

**Question 30 — Concernant les acteurs de prévention, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. Il existe des centres de vaccination contre la Covid-19, mais également contre la Typhoïde ou l'Hépatite A.
- B. Les collectivités territoriales n'aident pas financièrement les associations de prévention en santé.
- C. Le CLAT peut mener une enquête autour d'un cas de Tuberculose pour limiter la propagation de la maladie.
- D. Les salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) permettent aux toxicomanes de venir s'injecter de la drogue de façon encadrée.
- E. La prévention médicalisée est centrée sur le médecin.

**Question 31 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) :**

- A. Les dépistages organisés du cancer du sein ou du côlon sont des mesures de prévention primaire.
- B. La distribution de préservatifs gratuits est un exemple de mesure de prévention primaire.
- C. Plus on prend tôt des mesures, plus on évite des complications ou la propagation d'un virus.
- D. Aider à retrouver du travail après un cancer est un exemple de mesure de prévention quaternaire.
- E. La prévention est de plus en plus un pilier des politiques de santé en France.

## Correction rapide

<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>	<u>Questions</u>	<u>Réponses</u>
1	ABD	27	BE
2	AE	28	ACDE
3	BDE	29	BCE
4	ACDE	30	ACDE
5	ACD	31	BCE
6	BE	32	
7	AD	33	
8	CE	34	
9	D	35	
10	AE	36	
11	BE	37	
12	CD	38	
13	AC	39	
14	BCDE	40	
15	BDE	41	
16	ACDE	42	
17	ABCDE	43	
18	BCD	44	
19	C	45	
20	BCDE	46	
21	ABCE	47	
22	BD	48	
23	ACE	49	
24	BCE	50	
25	ABD	51	
26	ACDE	52	

# Correction détaillée

## Question 1 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : ABD

- A. D'après l'OMS, la prévention est l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents ou des handicaps.
- B. La distribution d'éthylotest est une action concrète en lien avec la prévention.
- C. L'intérêt de la prévention est uniquement individuel.
- D. La vie d'un individu va dépendre de déterminants individuels, mais aussi de son milieu de vie et de l'environnement global dans lequel il évolue.
- E. Le but de la prévention secondaire est la diminution de l'incidence d'une maladie.

**A VRAI** C'est la définition de la prévention d'après l'OMS (page 1 du poly « Concepts de prévention et promotion de la santé »).

**B VRAI** C'est un des exemples donnés dans le tableau de la page 1 du poly « Concepts de prévention et promotion de la santé ».

**C FAUX ATTENTION**, c'est très important de savoir que la prévention a un but **individuel et collectif**. En effet, du point de vue collectif la prévention permet notamment d'éviter la diffusion de maladies infectieuses. Ce pour quoi, le port du masque est obligatoire pendant l'épidémie de COVID-19.

**D VRAI** C'est ce que l'on peut voir dans ce schéma du cours :



**E FAUX** La prévention **secondaire** a pour but de diminuer la **prévalence** (nombre de cas à l'instant t) d'une maladie.

## Question 2 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : AE

- A. La classification de Gordon, contrairement à celle de l'OMS, divise les préventions en 3 catégories.
- B. La promotion de la santé est une démarche définie par l'ANSM dans la Charte d'Ottawa.
- C. Les soignants sont des acteurs minoritaires de la prévention et de la promotion de la santé.
- D. D'après l'OMS, la prévention secondaire comprend la rééducation et la réinsertion professionnelle et sociale.
- E. La prévention quaternaire inclut la prévention de la iatrogénie.

A VRAI Cf item B.

B FAUX ATTENTION, c'est l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) qui a défini la promotion de la santé dans la Charte d'Ottawa en 1986.

Petit tips : l'OMS est internationale contrairement à l'ANSM (Agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de santé). Ne faites plus l'erreur ;)

C FAUX Re-archi faux ! Les soignants sont au cœur du système de soins. Ils ont un lien privilégié avec la population au sein de ce système et sont les acteurs primordiaux de la prévention et de la promotion de la santé. Ils comprennent bien les enjeux des plans de santé publique :

- Ils sont en capacité de traduire les recommandations collectives dans le langage de chacun.
- Ils font le lien entre l'individuel et le collectif.

D FAUX C'est la prévention **tertiaire** qui comprend la rééducation et la réinsertion professionnelle et sociale, car elle a pour but de diminuer la prévalence des **incapacités chroniques** (et complications) ou des **récidives**.

E VRAI Cf p.2 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé » :

La prévention quaternaire a été élargie et vise aujourd'hui à identifier le **risque de surmédicalisation** et à protéger les patients des interventions médicales invasives en proposant des procédures de soins éthiquement acceptables. Le but est **d'atténuer ou éviter les conséquences d'intervention inutile ou excessive du système de santé**. La prévention quaternaire inclut donc la **prévention de la iatrogénie**.

La iatrogénie est une conséquence néfaste provoquée par un acte médical ou par les médicaments, même en l'absence d'erreur du médecin.

### Question 3 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : BDE

- On classe les acteurs spécifiques de la prévention en 2 catégories : offreurs de soins préventifs (secteur associatif) et acteurs de prévention hors milieu de soins (professionnels de santé).
- Le soutien et l'aide aux familles est une des missions des centres de PMI.
- Le CLAT est le Centre de Lutte Anti Toxoplasmose et une de ces missions est d'informer et de sensibiliser, notamment sur la vaccination BCG.
- Le CLAT est missionné par l'ARS.
- L'élaboration de politiques publiques favorables à la santé fait partie des actions de la promotion de la santé.

A FAUX Les acteurs spécifiques de la prévention sont classés en 2 catégories : offreurs de soins et acteurs de prévention hors du milieu de soins. Cependant, les mots entre parenthèses rendent l'item faux : les offreurs de soins sont les professionnels de santé et les acteurs de prévention hors du milieu de soin sont essentiellement représentés par le secteur associatif.

Voilà, petit piège, lisez bien tous les mots de l'item !

B VRAI Je vous remets le cours (p.6 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé ») :

Les centres de PMI ont été créés par l'ordonnance du 2 novembre 1945. C'est le système de **protection de la mère et de l'enfant**. Ses missions sont :

- Accompagnement de la grossesse

- Promotion de la santé des enfants (0-6 ans)
- Centre de Planification et Éducation familiale (Planning familial)
- **Soutien et aide aux familles**

**C FAUX** Le CLAT est le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse. Le CLAT est responsable de la **lutte contre la tuberculose** en France. Ses missions sont :

- Enquêter autour d'un cas de tuberculose
- Coordonner des dépistages ciblés individuels ou collectifs
- Faciliter l'accès aux soins et aux traitements (les populations les plus à risque de tuberculose sont les plus défavorisées)
- **Informé et sensibiliser, notamment sur la vaccination BCG**, qui protège contre la tuberculose

**D VRAI** Cf p.7 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé ».

**E VRAI** Elle fait partie des 5 actions de la promotion de la santé, qui sont : acquérir des aptitudes individuelles, créer des milieux favorables, élaborer des politiques publiques favorables à la santé, renforcer l'action communautaire et réorienter les services de santé.

**Question 4 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : ACDE**

- L'éducation est un outil de prévention pour le développement de compétences de la population en matière de santé.
- Un des objectifs du SSES est de former les étudiants en Médecine exclusivement aux enjeux de prévention primaire et de promotion de la santé.
- Un des objectifs secondaires du SSES est de lutter contre les Inégalités Sociales de Santé.
- Il existe des acteurs inattendus dans la prévention.
- La santé est perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie d'après ce qu'on déduit de la définition de la santé selon l'OMS.

**A VRAI** Cf p.9 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé » :

L'éducation est un **outil de prévention** pour le développement de compétences de la population en matière de santé. Elle regroupe des enjeux individuels et collectifs.

- **Enjeu individuel** : s'approprier sa santé en comprenant comment elle fonctionne
  - → démarche de promotion de la santé.
- **Enjeu collectif** : Obtenir l'adhésion des citoyens aux mesures de prévention, grâce à une meilleure compréhension du message.

**B FAUX** Le SSES (Service Sanitaire des Étudiants en Santé) forme les étudiants de **toutes les filières** de formation santé : Médecine, Kiné, Infirmiers, Pharmacie, Maïeutique, Odontologie. Pas seulement les Médecines.

**C VRAI** Cf p.10 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé » :

### SSES : Objectifs secondaires

Trois objectifs secondaires sont à noter :

- **Lutter contre les Inégalités Sociales de Santé** en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles.
- **Favoriser l'autonomie des étudiants** dans le cadre d'une pédagogie par projet, et y **renforcer** le sens de leur **engagement** dans leurs études.

- Favoriser l'**inter-professionnalité** des étudiants en santé par la réalisation de projets communs en groupe d'étudiants provenant de filières de formation différentes.

**D VRAI** Cf p.7 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé ».

**E VRAI** En effet, la Santé est considérée comme un « Etat de complet bien-être physique, mental et social, et qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

**Question 5 — Parmi les affirmations suivantes, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : ACD**

- A. Un des axes qui se dégage de la Charte d'Ottawa est un plaidoyer pour la santé auprès de la population, afin de la sensibiliser aux conditions favorables à la santé.
- B. Il existe un seul CLAT pour toute la France.
- C. La vie d'un individu dépend de déterminants individuels, de son milieu de vie, de l'environnement global dans lequel il évolue.
- D. Les salles de Shoot sont des salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) qui permettent aux toxicomanes de venir s'injecter de la drogue de façon encadrée.

**A VRAI** En effet, il y a 3 principaux axes qui se dégage de la charte d'Ottawa de 1986 :

- **Un plaidoyer pour la santé** auprès de la population, afin de la sensibiliser aux conditions favorables à la santé.
- **La mise en place de moyens**
- **Une stratégie de médiation**

Cf p.4 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé ».

**B FAUX** Non justement, il existe un CLAT (Centre de Lutte Anti Tuberculeuse) par département. Il est missionné par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

**C VRAI** En effet, la vie d'un individu va dépendre de **déterminants individuels**, mais aussi de son milieu de vie et de l'environnement global dans lequel il évolue. (Cf p.4 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé »).

**D VRAI** En effet, les salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) permettent aux toxicomanes de venir s'injecter de la drogue de façon encadrée. L'objectif de ces salles est de **limiter les complications** liées aux injections, telle que la transmission du virus de l'hépatite B ou C. (Cf p.7 du support « Concepts de prévention et promotion de la santé »).

**Question 6 — Concernant la prévention, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : BE**

- A. C'est en 1986 que l'OMS définit pour la première fois la notion de prévention.
- B. Une action de prévention peut être effectuée si une conséquence a un caractère évitable.
- C. L'intérêt de la prévention est avant tout collectif.
- D. Il est possible d'établir une liste exhaustive des actions de préventions qui peuvent être effectuées au sein de notre société.
- E. L'OMS classe les différents types de préventions par niveau, en s'appuyant sur l'histoire naturelle d'une maladie et le continuum absence de maladie ou symptôme(s) jusqu'à l'invalidité.

**A FAUX** C'est en 1948, et la définition est la suivante : la prévention est « l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents ou des handicaps ».

**B VRAI** En effet, l'objectif de la prévention est d'éviter une conséquence jugée indésirable, donc pour l'éviter il faut que cette conséquence ait un caractère évitable, sinon la prévention ne sert à rien si la conséquence est inévitable !

**C FAUX** Il n'y a pas de hiérarchisation de l'intérêt de la prévention au niveau collectif ou individuel, elle a un intérêt très important aussi bien au niveau individuel que collectif.

**D FAUX** Justement, cette liste exhaustive n'est pas possible à réaliser du fait de la très grande diversité des actions qui peuvent être effectuées.

**E VRAI** Cette phrase est tirée du coup, dans le paragraphe I.

### **Question 7 — Concernant les niveaux de prévention, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : AD**

- A. La prévention primaire a pour but de réduire l'incidence d'une maladie.
- B. La prévention secondaire a pour but de diminuer la prévalence des incapacités chroniques.
- C. La prévention tertiaire a pour but de diminuer la prévalence d'une maladie.
- D. La prévention quaternaire a pour but d'accompagner les personnes en fin de vie et d'identifier les risques de surmédicalisation.
- E. La prévention secondaire comprend la réinsertion professionnelle et sociale

**A VRAI** Elle va de ce fait agir au niveau des comportements et de l'hygiène de vie qui permettent de prévenir un certain nombre de maladies (ex : Une mauvaise alimentation et la sédentarité peuvent entraîner des cas d'obésité. L'obésité augmente les risques d'HTA et de maladies cardiaques. Pour prévenir ces maladies cardiaques, on peut donc agir au niveau de l'alimentation et de la sédentarité pour éviter l'obésité).

**B FAUX** C'est la définition de la prévention tertiaire.

**C FAUX** C'est la définition de la prévention secondaire.

**D VRAI** C'est une nouvelle forme de prévention. Elle inclut notamment la prévention à la iatrogénie.

**E FAUX** C'est compris dans la prévention tertiaire. La prévention secondaire va consister en des dépistages précoces par exemple.

### **Question 8 — Concernant l'Universalisme proportionné, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : CE**

- A. Selon la classification de Gordon, la prévention ciblée concerne un groupe considéré comme plus vulnérable de par des besoins plus spécifiques.
- B. La classification de Gordon a été établie en 1982 et est une approche plus populationnelle que les autres classifications.
- C. L'universalité théorique diffère de l'universalité en pratique, car une grande partie de la population est oubliée en pratique.
- D. L'universalisme proportionné a pour objectif d'offrir une intervention à tous, mais avec des modalités ou intensités qui varient selon les besoins individuels.

**B FAUX** C'est une description de la prévention spécifique. La prévention ciblée, elle, concerne un sous-groupe de personnes qui présentent des facteurs de risques ou des difficultés d'accès à la prévention.

**C VRAI** En effet, elle se concentre sur la possibilité de prévention au niveau des différents groupes de personnes existants, et comment les prévenir au mieux en fonction de leurs particularités/difficultés propres.

**D FAUX** L'universalité théorique diffère de l'universalité en pratique, car une minorité de personnes est oubliée, à cause de barrières d'accès, de langue ou d'accueil.

**E VRAI** C'est ce qui est dit mot pour mot dans le cours. En effet, dans le terme universalisme proportionné, on entend « universalisme », qui nous indique que l'on va intervenir auprès de tous, et « proportionné », ce qui va dire que l'on va adapter cette prévention à chacun selon ses besoins.

### **Question 9 — Concernant les acteurs de la prévention, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : D**

- A. Tous les professionnels de santé sont libres de choisir de faire la promotion de la santé ou non.
- B. Le SCMR est responsable de la lutte contre la tuberculose en France.
- C. Les centres de protection de la mère et de l'enfant ont été créés par ordonnance en 1995 et sont gérés par les conseils départementaux.
- D. Le nudge marketing consiste à inciter les personnes à agir de façon positive et ce sans contraintes.
- E. L'ouverture de Salles de Shoot est en négociation, cela a comme principal objectif de limiter les complications liées aux injections, comme par exemple la transmission du VHB ou VHC.

**A FAUX** Ils doivent faire de la promotion de la santé, c'est indiqué dans le code de déontologie médicale « Le médecin doit apporter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de l'éducation sanitaire », et cela s'applique aussi de manière plus générale aux autres professions de santé.

**B FAUX** C'est le CLAT qui est responsable de la lutte contre la tuberculose, les SCMR sont des salles de consommation à moindre risque.

**C FAUX** Ils ont été créés le 2 novembre 1945, mais le reste est juste.

**D VRAI** C'est l'exemple des escaliers qui comportent des mots d'encouragement à l'arrêt du métro B Part-Dieu par exemple

**E FAUX** Ces salles existent déjà, mais le reste est juste.

### **Question 10 — Concernant l'Éducation pour la Santé, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : AE**

- A. L'éducation pour la santé représente un enjeu individuel d'appropriation de sa santé et collectif avec l'obtention de l'adhésion des citoyens aux mesures de prévention.
- B. Le Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SSES) a été mis en place dès le début des mesures de prévention, pour assurer des actions d'éducation à la santé.
- C. Les étudiants en Kinésithérapie ne font pas partie du SSES, mais ont un programme spécifique adapté à leur future profession.
- D. La Gendarmerie n'est pas impliquée aux actions d'éducation pour la santé.

- E. Le SSES cherche, à terme, à lutter contre les inégalités sociales de santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles.

**A VRAI** En effet, l'éducation pour la santé représente bien un enjeu individuel et collectif.

**B FAUX** C'est assez récent en réalité, cela a été mis en place en 2018.

**C FAUX** Le SSES a pour objectif de favoriser l'inter-professionnalité des étudiants en santé, et les kinés avec leurs doigts de fées pour nous masser et nous remettre le corps en place n'en sont pas exclus !

**E FAUX** Au contraire, la Police et la Gendarmerie sont impliquées en agissant notamment au niveau des addictions par exemple.

**E VRAI** Cf paragraphe VI/C du cours.

### **Question 11 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : BE**

- A. La définition de la prévention par l'OMS date de 1948, ce qui la rend obsolète.
- B. La prévention a un intérêt à la fois individuel et collectif.
- C. Il existe une liste officielle de toutes les actions de prévention qui existent.
- D. D'après l'OMS, il existe quatre niveaux de prévention.
- E. La classification de Gordon est plus récente que celle de l'OMS.

**A FAUX** L'OMS définit en 1948 la prévention comme « l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents ou des handicaps ». Même si cette date est ancienne, **la définition est toujours d'actualité.**

**B VRAI** Du point de vue collectif, la prévention permet notamment **d'éviter la diffusion** (des maladies infectieuses surtout) et/ou **diminuer les coûts engendrés** par les soins de ces maladies.

**C FAUX** Il existe une grande diversité dans les types d'actions de prévention : **une liste exhaustive est impossible à dresser.**

**D FAUX** Attention la prévention quaternaire **n'est pas reconnue par l'OMS**, mais par l'organisation internationale des médecins généralistes. C'est une nouveauté de cette année, qui risque donc de tomber aux examens terminaux.

**E VRAI** En effet, la classification de Gordon date de 1982 alors que la classification de l'OMS date de 1948. Ce sont deux dates à retenir.

### **Question 12 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : CD**

- A. La prévention primaire permet de diminuer la prévalence d'une maladie.
- B. La prévention secondaire permet de diminuer l'incidence d'une maladie.
- C. La personne est déjà malade lors de la prévention tertiaire.
- D. La prévention tertiaire permet de diminuer les récurrences.
- E. La prévention quaternaire permet de réduire les effets chroniques.

**A FAUX** La prévention primaire concerne tous les actes destinés à diminuer **l'incidence** (nombre de nouveaux cas sur une période donnée) **d'une maladie** dans une population.

**B FAUX** La prévention secondaire comporte tous les actes destinés à diminuer la **prévalence d'une maladie** dans une population, donc à réduire le nombre de malades (somme des anciens cas et nouveaux cas) en réduisant la durée d'évolution.

**C VRAI**

**D VRAI** La prévention tertiaire inclut tous les actes destinés à **diminuer la prévalence des incapacités chroniques** ou des **récidives** dans une population.

**E FAUX** La prévention quaternaire permet d'identifier un individu ou une population à risque de **surmédicalisation** pour les **protéger**.

**Question 13 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : AC**

- A. Les 3 préventions de la classification de Gordon sont : la prévention universelle, la prévention spécifique et la prévention ciblée.
- B. La prévention ciblée cherche à toucher un groupe considéré vulnérable de par des besoins plus spécifiques.
- C. Les notions de statut social et de précarité sont essentielles dans la classification de Gordon.
- D. La prévention universelle est juste puisque toute la population est touchée.
- E. La prévention est réservée exclusivement à quelques acteurs très spécifiques.

**A VRAI**

**B FAUX** C'est la prévention **spécifique**, la prévention ciblée concerne des sous-groupes dans la prévention spécifique. Par exemple, si on se focalise sur les femmes enceintes c'est de la prévention spécifique, tandis que de la prévention pour les femmes enceintes migrantes correspond à de la prévention ciblée.

**C VRAI** Si on reprend l'exemple précédent, les femmes enceintes migrantes vont probablement avoir des problèmes liés à la langue et d'accès au système de soins.

**D FAUX** Attention l'universalité peut être trop universelle. En effet, il faut bien faire la différence entre l'égalité et la justice : les besoins de certains sont peut-être plus importants, ou sont différents. **L'égalité ne veut, ainsi, pas forcément dire la justice.**

**E FAUX** La prévention est **l'affaire de tous les acteurs de santé** et non de quelques acteurs très spécifiques.

**Question 14 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) : BCDE**

- A. Le secteur associatif est un offreur de soins préventifs.
- B. La PMI (Protection Maternelle et Infantile) est gérée par le Conseil départemental.
- C. Il existe un CLAT par département, mais il est missionné par l'ARS.
- D. L'objectif des salles de shoot est de limiter les complications liées aux injections, telles que la transmission du virus de l'hépatite B ou C.
- E. AIDES est une association nationale qui effectue des actions spécifiques sur le SIDA.

**A FAUX** Ce sont des acteurs de prévention hors milieu de soins. Ils peuvent être généralistes ou spécialisés dans une thématique. Les centres de vaccination, sont à l'inverse, des offreurs de soins préventifs.

**B VRAI** A Lyon, c'est la métropole du Grand Lyon qui gère le centre de PMI.

**C VRAI** CLAT = Centre de Lutte Anti-Tuberculose

**D VRAI** Car ce sont des lieux encadrés.



**Question 15 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**  
**BDE**

- A. L'INEPS, l'Institut National d'Éducation et de Promotion de la Santé, est une association généraliste de prévention en santé.
- B. Les actions d'éducation pour la santé portent les messages nationaux localement.
- C. La formation des étudiants aux enjeux de prévention primaire et de promotion de la santé ne concerne que les étudiants en médecine.
- D. Le SSES est composé de 4 étapes pédagogiques : acquisition des compétences, préparation d'un projet de groupe, réalisation et évaluation.
- E. La promotion de la santé est une démarche globale définie par l'OMS lors de la Charte d'Ottawa en 1986.

**A FAUX** C'est bien une association généraliste, car elle monte des projets d'éducation et de promotion de la santé dans les écoles, les crèches, les EHPADs (ex : vaccination contre la grippe, nutrition)... Mais on parle **d'IREPS** pour Institut **Régional** d'Éducation et de Promotion de la santé puisque cette association est associée en partie par **l'ARS** (l'Agence Régionale de Santé).

**B VRAI** C'est une phrase du professeur.

**C FAUX** Le SSES ou Service Sanitaire des Étudiants en Santé concerne **toutes les filières de formation en santé** : médecine, kiné, pharmacie, maïeutique et odontologie.



**D VRAI**

**E VRAI** Tout est vrai ici. La date de la Charte d'Ottawa est bien à connaître puisque c'est une des 3 dates récurrentes avec 1948 et 1978, la date de la conférence d'Alma Ata.

**Question 16 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :**  
**ACDE**

- A. Les 3 principaux axes de la Charte d'Ottawa sont un plaidoyer pour la santé, la mise en place des moyens et une stratégie de médiation.
- B. Les concepts de prévention et de promotion de la santé sont en opposition.
- C. La prévention est davantage centrée sur les facteurs de risques et les pathologies.
- D. Le système de soins est intégré dans les axes stratégiques de la promotion de la santé.
- E. Les offreurs de soins ont des activités de prévention, et contribuent à la promotion de la santé du fait de leur lien avec des acteurs en dehors de la santé.

**A VRAI** On va plaidoyer pour la santé auprès de la population, afin de la sensibiliser aux conditions favorables à la santé. Mettre en place des moyens, c'est s'assurer l'accès à l'information de la population par exemple. Médiation entre les différentes politiques de la société (travail, environnement...).

**B FAUX** Les concepts de prévention et de promotion de la santé ne sont pas en opposition. Au contraire, ils sont **complémentaires**.

C VRAI

D VRAI

E VRAI Si vous avez eu faux aux trois derniers items, allez réviser la partie introduction du III. Place de la prévention dans le système de soins dans le CM5 (page 7 du poly du tut' 😊).

### Question 17 — Quelle(s) est/sont la/les action(s) de promotion de la santé ?

ABCDE

- A. Renforcer l'action communautaire
- B. Acquérir des aptitudes individuelles
- C. Élaborer des politiques publiques favorables à la santé
- D. Faire de la prévention (ou donner les moyens d'en faire)
- E. Créer des milieux favorables

A VRAI L'implication de la population pour qu'elle soit active dans sa santé est primordiale (par exemple comme dans le principe de démocratie sanitaire).

B VRAI Un comportement, qu'il soit favorable ou défavorable à la santé, découle d'un ensemble de déterminants. C'est un cadre complexe de prise de **décision individuelle** et avec un caractère multifactoriel

C VRAI

D VRAI

E VRAI Via une organisation sociale et politique par exemple.

### Question 18 — Parmi ces affirmations, cochez la/les réponse(s) vraie(s) :

BCD

- A. Les projets de prévention ne possèdent pas de limites socio-économiques.
- B. La Police Nationale et la Gendarmerie sont des acteurs faisant le relais et les actions d'éducation.
- C. La mise en place de vaccins obligatoires est un exemple d'action concrète en lien avec la prévention.
- D. L'OMS classe les types de prévention selon leur niveau, en s'appuyant sur l'histoire naturelle d'une maladie et le continuum absence de maladie ou symptôme(s) jusqu'à l'invalidité.
- E. D'après la Charte d'Ottawa, la santé est perçue comme un but de la vie.

A FAUX Justement, il faut les adapter en fonction des statuts socio-économiques des individus, d'où notamment la classification de Gordon.

B VRAI Ce sont des acteurs d'éducation pour la santé.

C VRAI En effet, c'est un des exemples donnés dans le tableau de la page 1 du poly « Concepts de prévention et promotion de la santé ».

D VRAI

E FAUX Non justement, selon la Charte d'Ottawa de 1986, la santé est donc perçue comme **une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie**. C'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques.

**Question 19 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : C**

- A. La Prévention augmente les coûts de santé.
- B. Le CeGIDD est un Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles. Il n'y en a qu'un seul à Lyon à l'Hôpital de la Croix-Rousse.
- C. La prévention primaire vise les comportements et l'hygiène de vie.
- D. L'égalité est forcément synonyme de justice.
- E. Les concepts de prévention et de promotion en santé sont en opposition.

**A FAUX** La prévention DIMINUE les coûts de santé. En empêchant l'individu de tomber malade, elle évite les nombreux soins souvent coûteux.

**B FAUX** Tout est vrai, mais il y en a 2 à Lyon : un à la Croix Rousse et un autre à l'hôpital Edouard Herriot (juste à côté de la fac !)

**C VRAI** Elle agit en amont pour éviter l'apparition de la maladie.

**D FAUX** Les besoins de certains sont plus importants, ou sont différents. La notion de justice sociale nous rappelle que l'égalité n'est pas forcément synonyme de justice !

**E FAUX** Ils sont complémentaires !!

**Question 20 — Concernant la promotion en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) ? : BCDE**

- A. La santé est uniquement un but dans la vie.
- B. Pour promouvoir la santé, l'apport d'information sur la santé est nécessaire, mais insuffisant.
- C. La mise en capacité des individus, ou empowerment, a pour objectif de responsabiliser la population.
- D. Tous les acteurs politiques ont un rôle à jouer dans la promotion de la santé.
- E. L'aménagement de pistes cyclables par le conseil municipal d'une ville est un exemple de politiques promouvant la santé.

**A FAUX** On voit plutôt la santé comme une ressource permettant de pouvoir mener sa vie/réaliser ses projets.

**B VRAI** Il faut également **AGIR** sur les différents facteurs et déterminants de santé.

**C VRAI** C'est en effet la définition même d'« empowerment ».

**D VRAI** Élaborer des politiques publiques de santé favorables est une des possibilités pour favoriser la promotion en santé.

**E VRAI** Des moyens sont en effet alloués pour créer des environnements favorables à la santé.

**Question 21 — Concernant les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles est (sont) correcte(s) ? : ABCE**

- A. L'éducation à la santé à des enjeux à la fois individuels et collectifs.
- B. Le SSES a été mis en place en 2018.
- C. Le nudge marketing incite les individus à agir de façon positive, sans chercher à les contraindre.
- D. Les salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) n'ont aucun intérêt.
- E. Les centres de PMI ont été créés par l'ordonnance du 2 novembre 1945.

**A VRAI** L'éducation est un outil pour le développement de compétences de la population en matière de santé. Elle regroupe des enjeux **individuels** (S'approprier sa santé en comprenant comment elle fonctionne) et **collectifs** (Obtenir l'adhésion des citoyens aux mesures de prévention, grâce à une meilleure compréhension du message).

**B VRAI** Il s'agit d'un nouveau dispositif pédagogique mis en place en 2018 et concernant toutes les filières de formation santé : Médecine, Kiné, Infirmiers, Pharmacie, Maïeutique, Odontologie. Les objectifs sont de former les étudiants aux enjeux de prévention primaire et de promotion de la santé et d'assurer des actions d'éducation pour la santé sur des thématiques de santé publique auprès de publics ciblés.

**C VRAI** Exemple de la société Sytral à la station Part-Dieu et les messages sur les escaliers pour inciter les usagers à les emprunter !

**D FAUX** Une étude à Genève a été réalisée confirmant leur efficacité (diminution des morts par overdose). Il y a toute une équipe d'addictologie (addictologues, infirmières,...) ce qui permet aux consommateurs **d'entrer dans le système de soin**.

**E VRAI** C'est le système de protection de la mère et de l'enfant, géré par les conseils départementaux.

### **Question 22 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : BD**

- A. La prévention est définie par l'OMS en 1986 comme « l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents ou des handicaps ».
- B. Une action de prévention est une action réalisée avant que ne survienne une conséquence considérée indésirable.
- C. D'un point de vue individuel, la prévention permet d'éviter ou de diminuer les coûts engendrés par une maladie pour la société.
- D. La mise en place des 11 vaccins obligatoires en France par Agnès Buzyn est un exemple de mesure de prévention primaire.
- E. Nous pouvons dresser une liste exhaustive de l'ensemble des mesures de prévention.

**A FAUX** La définition est juste, mais elle a été posée en **1948** : ATTENTION AUX DATES !!!

**B VRAI** Il s'agit d'une action A PRIORI !

**C FAUX** D'un point de vue collectif, la prévention permet d'éviter ou de diminuer les coûts pour la société ! D'un point de vue individuel, elle aide à ne pas tomber malade, à améliorer son mode de vie.

**D VRAI** En effet, il s'agit d'une mesure politique sanitaire nationale qui vient agir en amont des pathologies.

**E FAUX** NON c'est impossible il y en a beaucoup trop ! Pour nous retrouver nous les classons (avec les deux classifications vues en cours) grâce à des critères communs.

### **Question 23 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : ACE**

- A. La prévention quaternaire n'est pas reconnue par l'OMS, mais par l'organisation internationale des médecins généralistes.

- B. La prévention quaternaire concerne seulement l'ensemble des soins auprès des malades qui ont dépassé le stade de soins curatifs.
- C. Dans le cadre de la prévention tertiaire, la personne est déjà malade.
- D. L'objectif de la prévention primaire est de diminuer la prévalence d'une maladie.
- E. L'OMS classe les types de préventions selon leur niveau, en s'appuyant sur l'histoire naturelle d'une maladie et le continuum absence de maladie ou symptôme(s) jusqu'à l'invalidité.

**A VRAI** ATTENTION, il s'agit d'une nouveauté de cette année, à bien maîtriser.

**B FAUX** Elle surveille également le risque de surmédicalisation, et veille à protéger les patients des interventions médicales invasives en proposant des procédures de soins éthiquement acceptables. Le but est d'atténuer ou éviter les conséquences d'intervention inutile ou excessive du système de santé. La prévention quaternaire inclut donc la prévention d'iatrogénie.

**C VRAI** L'objectif est de **diminuer la prévalence des incapacités chroniques** (et complications) ou **des récidives**. Elle comprend la rééducation, et également la réinsertion professionnelle et sociale.

**D FAUX** L'objectif de la prévention primaire, est de diminuer l'**INCIDENCE** (Nombre de nouveaux cas) d'une maladie.

**E VRAI** Cette classification date de 1948.

### **Question 24 — Concernant la classification de Gordon, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : BCE**

- A. La Classification de Gordon date de 1982 et est une approche par niveaux de prévention.
- B. La Classification de Gordon divise les préventions en 3 catégories.
- C. La prévention spécifique cherche à toucher un groupe considéré vulnérable, car ils ont des besoins plus spécifiques comme les femmes enceintes.
- D. Certaines actions de prévention peuvent être trop universelles, mais jamais trop ciblées.
- E. L'objectif de l'universalisme proportionné est d'offrir une intervention à tous, mais avec des modalités ou intensités qui varient selon les besoins individuels.

**A FAUX** La Classification de Gordon date de 1982 et est une approche **populationnelle**.

**B VRAI** Les préventions universelles, spécifiques et ciblées/indiquées.

**C VRAI**

**D FAUX** Certaines actions de prévention peuvent être trop universelles (ne prennent pas en compte les besoins différents de certaines minorités par exemple) ou trop ciblées (ne profite pas à une majorité de la population).

**E VRAI** L'universalisme proportionné ne s'applique pas seulement sur le plan quantitatif (nombres d'actions et interventions), mais aussi, et surtout, sur le plan qualitatif (action différenciée ou adaptée selon les déterminants de la santé). Le but est de mettre en œuvre des actions de prévention/promotion de la santé s'adressant à l'ensemble de la population et d'agir sur chaque catégorie de la population selon ses propres besoins.

**Question 25 — Concernant la promotion en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : ABD**

- A. La promotion de la santé est une sorte d'idéal défini par l'OMS en 1986 dans la charte d'Ottawa.
- B. Il s'agit d'un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques, qu'ont les individus pour agir pour leur santé.
- C. 5 principaux axes se dégagent de la charte d'Ottawa.
- D. La santé d'un individu va dépendre de déterminants individuels, mais aussi de son milieu de vie et de l'environnement global dans lequel il évolue.
- E. Développer l'esprit critique des individus face à une information n'est pas une démarche de promotion de la santé.

**A VRAI** En effet : je vous remets la définition précise : Elle est le **processus qui confère « aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer**. Pour parvenir à un état de complet bien-être physique, mental et social (cf. définition de la santé de l'OMS), l'individu ou le groupe doit pouvoir identifier et réaliser ses ambitions, satisfaire ses besoins et évoluer avec son milieu ou s'y adapter. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme le but de la vie. C'est un concept positif mettant l'accent sur les ressources sociales et personnelles, et sur les capacités physiques. La promotion de la santé ne relève donc pas seulement d'un secteur de la santé. Elle ne se borne pas seulement à préconiser l'adoption de modes de vie qui favorisent la bonne santé. Son ambition est le bien-être complet de l'individu ».

**B VRAI**

**C FAUX** 3 principaux axes se dégagent de la Charte d'Ottawa : un plaidoyer pour la santé, la mise en place de moyens, une stratégie de médiation.

**D VRAI** Cette notion est détaillée dans les CM1 et 4 de Santé Publique !

**E FAUX** Au contraire ! On le voit dans le cadre de la crise de la Covid-19 et la multitude de fake-news associées ! Pour prendre soin de leur santé, physique et mentale, chaque individu doit faire preuve d'esprit critique face à l'avalanche d'informations qu'il apprend chaque jour !

**Question 26 — Concernant l'intégration de la prévention dans le système de soin, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : ACDE**

- A. Les offreurs de soins ont des activités de prévention, et contribuent à la promotion de la santé.
- B. Selon l'article R.4127-12 du Serment d'Hippocrate, il est défini que « Le médecin doit apporter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de l'éducation sanitaire ».
- C. Les pratiques cliniques préventives (PCP) correspondent à toute interaction individuelle entre un soignant et un individu visant à favoriser la santé et prévenir les maladies.
- D. Les enseignants sont des acteurs de prévention.
- E. Il existe un CLAT par département.

**A VRAI**

**B FAUX** Selon l'article R.4127-12 du **Code de Déontologie médicale**, il est défini que « Le médecin doit apporter son concours à l'action entreprise par les autorités compétentes en vue de la protection de la santé et de l'éducation sanitaire ». *On ne se répétera jamais assez : lisez bien les items !!*

**C VRAI** Le soignant n'est pas forcément un médecin et l'individu pas toujours un patient !

**D VRAI** Tout le monde est un acteur de prévention en santé !!

**E VRAI** Les Centres de Lutte Anti-Tuberculose (CLAT) sont en effets départementaux !!

**Question 27 — Concernant l'intégration de la prévention dans le système de soin, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : BE**

- A. On distingue 3 catégories d'acteurs spécifiques de la prévention.
- B. Les acteurs de prévention, en dehors du milieu de soins, sont principalement représentés par le milieu associatif.
- C. Les missions de la PMI sont, exhaustivement, le suivi de grossesse et la promotion de la santé des enfants.
- D. La vaccination contre le BCG est obligatoire depuis une vingtaine d'années.
- E. Le mois de novembre est le mois de sensibilisation à l'arrêt du tabac.

**A FAUX** On distingue 2 catégories d'acteurs spécifiques de la prévention : les offreurs de soins préventifs (professionnels de santé) et ceux en dehors du milieu de soins (le monde associatif principalement).

**B VRAI** Ex : AIDES association de sensibilisation aux IST et principalement au VIH/SIDA.

**C FAUX** Les missions de la PMI sont : Accompagnement de la grossesse ; Promotion de la santé des enfants (0-6 ans : visites médicales obligatoires) ; **Centre de Planification et Éducation familiale (Planning familial : contraceptions, IVG) ; — Soutien et aide aux familles.**

**D FAUX** Elle N'est PLUS obligatoire depuis une vingtaine d'années !

**E VRAI** C'est en ce moment !!



**Question 28 — Concernant l'éducation à la santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : ACDE**

- A. Les actions d'éducation pour la santé aident les gens à comprendre les campagnes de prévention, et à les appliquer à leur vie.
- B. L'IREPS est une association de prévention en santé mentale exclusivement.
- C. L'éducation à la santé est un outil de prévention.
- D. Le principe du SSES est l'éducation par les pairs.
- E. La police nationale est un acteur d'éducation en santé.

**A VRAI** Je vous remets la définition de l'OMS de l'éducation à la santé. Il s'agit de « l'ensemble des activités d'information et d'éducation qui incitent les gens à vouloir être en bonne santé (motivation), à savoir comment y parvenir (information), à faire ce qu'ils peuvent individuellement et collectivement pour conserver la santé (participation/implication), à recourir à une aide en cas de besoin ».

**B FAUX** L'IREPS (Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé) est une association généraliste de prévention en santé. Elle est financée en partie par l'ARS. Elle monte des projets d'éducation et de promotion de la santé dans les écoles, les crèches, les EHPADs (ex : vaccination contre la grippe, nutrition).

**C VRAI** L'éducation est un outil de prévention pour le développement de compétences de la population en matière de santé.

**D VRAI** En effet. Les étudiants vont éduquer d'autres étudiants plus jeunes, notamment dans les lycées. On observe des effets positifs sur les destinataires des actions, qui vont mieux comprendre les explications des étudiants dont ils se sentent proches.

**E VRAI** Ex : interventions dans les collèges et lycées pour sensibiliser les élèves aux conduites à risques (consommation de drogues,...) ou sur les risques des réseaux sociaux.

### **Question 29 — Concernant le Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SSES), cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : BCE**

- A. Le SSES concerne seulement les étudiants en médecine et en maïeutique.
- B. Les objectifs principaux sont de former les étudiants aux enjeux de prévention primaire et de promotion ; et d'assurer des actions d'éducation pour la santé auprès de publics ciblés.
- C. Ce dispositif aide à réduire les inégalités sociales en santé.
- D. Le public ciblé est essentiellement des élèves au collège.
- E. Le SSES permet d'intégrer pleinement la prévention dans le parcours des étudiants en santé.

**A FAUX** Le SSES concerne l'ensemble des étudiants en santé : Médecine, Kiné, Infirmiers, Pharmacie, Maïeutique, Odontologie. Il a été mis en place en 2018.

**B VRAI** Trois objectifs secondaires sont également à noter :

- Lutter contre les Inégalités Sociales de Santé en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles.
- Favoriser l'autonomie des étudiants dans le cadre d'une pédagogie par projet, et y renforcer le sens de leur engagement dans leurs études.
- Favoriser l'inter professionnalisme des étudiants en santé par la réalisation de projets communs en groupe d'étudiants provenant de filières de formation différentes.

**C VRAI** Il s'agit en effet d'un des objectifs secondaires du SSES (ex : *activité de sensibilisation autour de l'équilibre alimentaire dans un collège en éducation prioritaire*).

**D FAUX** Le public est large : de l'école à l'université !

**E VRAI** Il a été mis en place entre autres pour cela !! Jusque-là les enseignements de la prévention étaient très hétérogènes entre les filières et les facultés. L'objectif est donc d'avoir une pratique des professionnels intégrant au mieux les missions de prévention et de promotion de la santé quotidiennement.

### **Question 30 — Concernant les acteurs de prévention, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : ACDE**

- A. Il existe des centres de vaccination contre la Covid-19, mais également contre la Typhoïde ou l'Hépatite A.

- B. Les collectivités territoriales n'aident pas financièrement les associations de prévention en santé.
- C. Le CLAT peut mener une enquête autour d'un cas de Tuberculose pour limiter la propagation de la maladie.
- D. Les salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR) permettent aux toxicomanes de venir s'injecter de la drogue de façon encadrée.
- E. La prévention médicalisée est centrée sur le médecin.

**A VRAI** Ces centres sont des acteurs de prévention dans le milieu du soin.

**B FAUX** Au contraire, les collectivités territoriales sont impliquées dans le financement de ces associations, et il y a souvent une discussion commune autour des différents projets. Il s'agit de véritables partenariats.

**C VRAI** C'est en effet l'un de ces rôles. Je vous rappelle les fonctions des CLAT :

- Enquêter autour d'un cas de tuberculose.
- Coordonner des dépistages ciblés, individuels ou collectifs.
- Faciliter l'accès aux soins et aux traitements (les populations les plus à risque de tuberculose sont les plus défavorisées).
- Informer et sensibiliser, notamment sur la vaccination BCG (ce dernier n'est plus obligatoire depuis une vingtaine d'années), qui protège contre la tuberculose.

**D VRAI** L'objectif de ces salles est de limiter les complications liées aux injections, telles que la transmission du virus de l'hépatite B ou C. Il y a toute une équipe d'addictologie (addictologues, infirmier(e)s,...) ce qui permet aux consommateurs d'entrer dans le système de soin.

**E VRAI** Elle a lieu au cours d'un soin, d'une visite de contrôle chez son médecin traitant et c'est celle à laquelle on pense en premier lieu.

### **Question 31 — Concernant la prévention en santé, cochez la ou les proposition(s) correcte(s) : BCE**

- A. Les dépistages organisés du cancer du sein ou du côlon sont des mesures de prévention primaire.
- B. La distribution de préservatifs gratuits est un exemple de mesure de prévention primaire.
- C. Plus on prend tôt des mesures, plus on évite des complications ou la propagation d'un virus.
- D. Aider à retrouver du travail après un cancer est un exemple de mesure de prévention quaternaire.
- E. La prévention est de plus en plus un pilier des politiques de santé en France.

**A FAUX** Les dépistages organisés du cancer du sein ou du côlon sont des mesures de prévention SECONDAIRE. On cherche à diminuer la prévalence d'une maladie soit le nombre de cas à un instant T. Le dépistage précoce permet d'améliorer la prise en charge et/ou limiter la diffusion. Plus vite est détectée une maladie, plus vite on prendra des mesures. On évitera ainsi des traitements longs ou des complications.

**B VRAI** Oui on agit en amont. L'un des objectifs est de lutter contre les Infections Sexuellement Transmissibles (IST).

**C VRAI** C'est ce que j'expliquai dans l'item A ci-dessus.

**D FAUX** Aider à retrouver du travail après un cancer est un exemple de mesure de prévention **TERTIAIRE** !!

**E VRAI** Oui on passe de plus en plus d'un modèle privilégiant à tout prix le curatif, à un système de santé incluant le préventif !